

PICHON, Pascal (ARS-BFC/BFC/DSP)

De: ARS-BFC-PEPS
Envoyé: vendredi 26 juillet 2024 15:09
À: ARS-BFC-PEPS
Objet: 24-07-26 : [Arboviroses_surveillance renforcée] POINT DE SITUATION
HEBDOMADAIRE

De : ALERTE <alerte@sante.gouv.fr>

Envoyé : vendredi 26 juillet 2024 12:56

À : ARS-PACA-ALERTE <ars-paca-alerte@ars.sante.fr>; ARS14-ALERTE <ars14-alerte@ars.sante.fr>; ARS2A-ALERTE <ARS2A-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS33-ALERTE <ars33-alerte@ars.sante.fr>; ARS35-ALERTE <ARS35-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS44-ALERTE <ARS44-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS45-ALERTE <ARS45-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS59-ALERTE <ARS59-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS69-ALERTE <ARS69-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS75-ALERTE <ARS75-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS-BFC-ALERTE <ARS-BFC-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS-GRANDEST-ALERTE <ARS-GRANDEST-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS-OC-ALERTE <ars-oc-alerte@ars.sante.fr>

Cc : Alerte Santé Publique France <alerte@santepubliquefrance.fr>; METZGER, Matthieu (DGS/CCS/CORRUSS) <matthieu.metzger@sante.gouv.fr>; DESITTER-BECQUET, Christelle (DGS/CCS/CORRUSS) <christelle.desitter-becquet@sante.gouv.fr>; KOUACHI, Jérôme (DGS/CCS/CORRUSS) <jerome.kouachi@sante.gouv.fr>; FERRAND, Gabriel (DGS/CCS/CORRUSS) <gabriel.ferrand@sante.gouv.fr>; DREYER, Marion (DGS/CCS/CORRUSS) <marion.dreyer2@sante.gouv.fr>; ALERTE <alerte@sante.gouv.fr>; AUBERT, Lyderic (DGS/CCS/CORRUSS) <lyderic.aubert@sante.gouv.fr>

Objet : [Arboviroses_surveillance renforcée] POINT DE SITUATION HEBDOMADAIRE

Bonjour,

Comme convenu,

- vous trouverez ci-joint la synthèse hebdomadaire concernant la surveillance renforcée des arboviroses CDZ et WNV sur le territoire (hors DROM).

Ces éléments sont par ailleurs régulièrement mis à jour sur le [site de SpF](#)

Ces tableaux sont réalisés par SpF à partir de vos éléments collectés en région et complétés par les informations en provenance des acteurs au niveau national (EFS/ABM/CTSA/ANSM, DGAI/ANSES). Merci de ne pas diffuser ces informations en l'état (RGPD)

- Vous trouverez également ci-dessous le message d'information revu suite à certains de vos retours

En espérant que la remontée d'information soit facilitée cette saison

n'hésitez pas me faire part de toute suggestions/difficultés en vue d'améliorer le circuit et les modalités de circuit de l'information

Je me tiens à votre entière disposition pour tout besoin,

En vous remerciant vivement,

Bien cordialement,

Lydéric Aubert

Analyste – Epidémiologiste – référent « zoonoses, arboviroses »
Centre Opérationnel de Régulation et de Réponse aux Urgences Sanitaires et Sociales (CORRUSS)
Direction générale de la santé / Centre de crises sanitaires (CCS)

14, avenue Duquesne, 75007 Paris –



Direction générale
de la santé



De : ALERTE <alerte@sante.gouv.fr>

Envoyé : mardi 23 juillet 2024 12:19

Objet : [Arboviroses_surveillance renforcée] bonnes pratiques signalement via SISAC et partage d'informations

Bonjour,

Dans le cadre de la surveillance renforcée des arboviroses, un MINSANTE relatif à la priorisation des mesures de LAV vous a été diffusé dans lequel il était précisé que « Conformément à l'instruction du 12 décembre 2019, il est rappelé que les cas autochtones confirmés d'arboviroses doivent faire l'objet d'un signalement au CORRUSS ».

Pour faciliter le reporting des signalements et mesures de gestion mises en place autour des potentiels cas/foyers autochtones que vous identifierez dans vos régions, nous vous proposons la création d'un SISAC « ARBOVIROSES_Surveillance renforcée » par région afin de colliger l'ensemble des signalements et un socle minimum d'informations assurant leur suivi.

Pour TOUT CAS conforme d'arbovirose CDZ / WNV, un socle minimal d'informations à transmettre au CORRUSS vous est précisé dans la zone "ECHANGES" du SISAC et permettra le suivi des actions mises en œuvre autour d'un cas ou début de circulation autochtone (foyer)

A ce stade, nous avons décidé de créer un SISAC aux 6 régions ayant présenté des situations de circulation autochtone dans le passé (PACA, Corse, OCC, NAQ, ARA, IdF). Pour les autres régions, un SISAC similaire sera ouvert en fonction de l'identification d'un cas/foyer autochtone d'arbovirose.

De plus, nous attirons votre attention sur des critères de signalement d'importance à considérer comme des points d'attention nécessitant un point de situation de la part de l'ARS à faire remonter au CORRUSS et ce, dans les meilleurs délais, à savoir :

- 1er épisode de cas/foyer autochtone d'arbovirose CDZ/WNV détecté dans votre région en particulier dans une région n'ayant pas connu de détection/transmission autochtone par le passé, ainsi que tout cas autochtone / importé de West Nile virus
- un foyer de transmission autochtone avec une notion d'ampleur
- notion de difficultés bloquantes ne permettant pas la mise en œuvre des mesures de gestion et de prévention
- notion d'enjeux politiques / pression médiatique
- notion d'un lien avec JOP24: tout signalement survenant sur un site olympique (ou dans des sites hébergeant des athlètes) affectant le public, les athlètes, workforce, médias
- notion de formes graves ou de populations vulnérables, populations particulières difficilement atteignables et/ou populations éloignées du soin ne facilitant pas l'interaction comme la compréhension des messages de prévention et/ou les enquêtes épidémiologiques
- Au cas par cas selon votre analyse de la situation

Par ailleurs, cette saison, des fiches BQA ne seront produites par SpF en région uniquement face à des événements inattendus/inhabituels correspondant pour la plupart aux critères d'importance cités ci-dessus (alors que les ARS transmettent systématiquement TOUT cas autochtone CDZ/WNV confirmé, instruction en vigueur sera révisée en septembre 2024). Enfin, santé publique France assure le suivi hebdomadaire de tous les cas et foyers autochtones d'arboviroses par le biais d'un tableau de synthèse envoyé au CORRUSS chaque mardi en vue de la RSS. Ce tableau est alimenté en région et mis en ligne sur le site de SpF. Il sera envoyé à l'ensemble des ARS également chaque semaine.

Pour votre pleine information, à ce jour, un 1^{er} cas autochtone de dengue pour la saison 2024 a été détecté en Occitanie le 4 juillet dernier et un 1^{er} cas autochtone de WNV en PACA confirmé récemment par le CNR des arbovirus. L'ensemble des mesures de gestion et de sécurisation des éléments et produits issus du corps humain ont été mises en œuvre ou en cours. Pas d'autres cas en lien avec ces signalements ni difficulté remontée à ce jour.

Je reste à votre entière disposition si vous souhaitez plus d'informations,

En vous remerciant vivement,

Bien cordialement,

Lydéric Aubert

Analyste – Epidémiologiste – référent « zoonoses, arboviroses »

Centre Opérationnel de Régulation et de Réponse aux Urgences Sanitaires et Sociales (CORRUS)

Direction générale de la santé / Centre de crises sanitaires (CCS)

14, avenue Duquesne, 75007 Paris –

Tél : 01 40 56 99 99 / 06 98 52 59 64

www.sante.gouv.fr



Direction générale
de la santé



Nos ministères agissent pour un développement durable.

Préservons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !